



ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS POUR ASSURER L'AUTONOMIE EN FOURRAGE ET LA PRESERVATION DES PRAIRIES A FLORE DIVERSIFIEE

Contexte

Les prairies semi-naturelles constituent un héritage issu d'une lente sélection d'espèces adaptées à la fois aux conditions pédoclimatiques et aux pratiques agricoles. Elles font partie des milieux les plus diversifiés au monde par unité de surface ! Dans le Massif central, les végétations agropastorales abritent près de 390 espèces végétales menacées ou quasi menacées et concentrent donc des enjeux de conservation importants. Ce sont des milieux à l'équilibre fragile, et les mutations agricoles en cours sur ces territoires de moyenne montagne laisse présager à termes une banalisation des cortèges floristiques et faunistiques associés. Selon les espèces considérées, le niveau de fragmentation de la trame prairiale peut présenter une grande importance pour la connectivité du paysage, définie comme la manière dont les différents éléments du paysage et leur organisation spatiale facilitent ou limitent la dispersion des espèces. En particulier, le maintien de prairies fleuries connectées est indispensable au développement des insectes pollinisateurs et de leurs prédateurs (notamment des oiseaux).

Il est pourtant possible de concilier performance économique des exploitations agricoles et maintien d'un certain niveau de biodiversité en territoire herbager. Cet équilibre nécessite de coupler des approches de connaissances et de recueils de données (localisation des enjeux) et des approches d'échanges/formations pour sensibiliser les acteurs du territoire à la sauvegarde de cette diversité emblématique et identitaire des plateaux de Haute-Loire.

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Devès-Mézenc-Gerbier, une action est conduite conjointement avec le Conservatoire botanique national du Massif central (CBN Massif central) afin de localiser et de favoriser la conservation des prairies à flore diversifiée. Cette action s'intègre dans le programme de conservation des pies-grièches que mène la LPO Auvergne-Rhône-Alpes aux côtés de nombreux partenaires.

Structure d'accueil

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes est une association loi 1901 à but non lucratif et œuvrant pour l'intérêt général. Un conseil d'administration définit les actions qui sont mises en œuvre par une équipe de salariés, répartis au sein des neuf délégations territoriales, et par des bénévoles. En Auvergne-Rhône-Alpes la LPO compte près de 11 000 adhérents répartis dans les 12 départements. Elle a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'Homme et lutte contre le déclin de la biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes.

Objectif du projet

Une évaluation de la fonctionnalité de la trame prairiale a été réalisée sur le plateau du Devès en 2021.

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes recrute une personne en stage dont la mission sera d'accompagner les agriculteurs pour une meilleure prise en compte et une meilleure valorisation des prairies à flore diversifiée qu'ils exploitent.

L'ensemble de ce travail se fera avec le soutien technique et logistique de l'association de producteurs Haute-Loire Biologique.

La réalisation de ces deux stages s'inscrit dans le programme 'Des Pies-grièches dans nos campagnes'. Le projet Des Pies-grièches dans nos campagnes est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.





Les relevés et les analyses effectuées permettront d'évaluer le potentiel agronomique et écologique des prairies des exploitations engagées dans le projet, afin de leur adresser des préconisations de gestion. Les préconisations viseront d'assurer l'autonomie alimentaire des exploitations (fourrage notamment) et le maintien du rôle écologiques des prairies fleuries.

Objectif du stage

- Réaliser des diagnostics du système fourrager d'exploitations agricoles volontaires afin d'adresser des préconisations de gestion
- Accompagner les agriculteurs dans la gestion de leur parcelle afin d'assurer leur autonomie en fourrage tout en sauvegardant les prairies à flore diversifiée
- Participer à des actions de sensibilisation des acteurs locaux (éleveurs, associations, etc.) et valoriser les démarches engagées via le recueil de retours d'expérience

Profil recherché

- . Etudiant en licence pro, BTS, ou école d'ingénieur dans le domaine de l'agronomie
- . Bon niveau en botanique notamment sur les espèces des prairies
- . Connaissance des principes généraux de l'écologie
- . Intérêt pour la connaissance et la conservation de la biodiversité
- . Maîtrise des outils SIG (Système d'information géographique) et bonnes capacités rédactionnelles
- . Goût prononcé pour le travail de terrain
- . Capacité d'adaptation et d'organisation.
- . Aptitudes à travailler en autonomie et en équipe
- . Bonnes connaissances du monde agricole et du fonctionnement d'une exploitation d'élevage indispensables

Période

3 mois – 1^{er} avril 2022 au 30 juin 2022 (possibilité d'ajustement).

Encadrement

Le/La stagiaire sera encadré(e) par Sébastien NOTTELLET, chef de projet à la LPO Auvergne-Rhône-Alpes. Il ou elle bénéficiera également de l'appui technique de salariés du CBN du Massif central. Le CBN du Massif central recrute également un stagiaire au printemps 2022 pour réaliser la même mission dans le même secteur d'étude : le travail sera donc réalisé par une équipe de deux stagiaires qui bénéficieront de l'encadrement des deux structures porteuses du projet.

Conditions matérielles

Le stage aura lieu en Haute-Loire, les relevés seront plus précisément réalisés sur le plateau du Devès et le Massif du Mézenc. Le stagiaire sera basé au local de l'antenne Haute-Loire de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes. La possession du permis B et d'une voiture sont indispensables (trajets à prévoir pour se rendre sur les zones de relevé, remboursement des frais kilométriques).

La réalisation de ces deux stages s'inscrit dans le programme 'Des Pies-grièches dans nos campagnes'. Le projet Des Pies-grièches dans nos campagnes est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.





Rémunération proposée

Indemnité forfaitaire de stage, 15% du plafond horaire de la sécurité sociale (soit en 2021 environ 550 €/mois)

Frais de déplacement pris en charge.

Date limite de dépôt des candidatures

Candidature à envoyer par mail à sebastien.nottellet@lpo.fr jusqu'au 3 décembre 2021. Entretiens prévus la première moitié du mois de décembre pour une réponse définitive maximum début janvier.

Contact

Sébastien NOTTELLET ; mail : sebastien.nottellet@lpo.fr ; tél : 06 46 81 70 66

La réalisation de ces deux stages s'inscrit dans le programme 'Des Pies-grièches dans nos campagnes'. Le projet Des Pies-grièches dans nos campagnes est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

